



Ecole Primaire de
Veyziat

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 13-11-20



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspectrice de l'éducation nationale : Mme Lunetta			Mme Goyon (présente)
MEMBRES VOTANTS			
NOMS	Présent	Excusé	Représentant
Directrice de l'école - Présidente : Mme Demirci	X		
Adjointe au maire, déléguée aux affaires scolaires : Mme Volan	X		
Adjointe au maire, déléguée à la vie des quartiers : Mme Bey	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme Dauphin		X	
Mme Enfest		X	
M. Guillemaud	X		
Mme Del Ciano		X	
Mme Jacquet		X	
Mme Weingarten	X		
Mme Remouche		X	
Mme Servigne, enseignante remplaçante rattachée à l'école		X	
Un des membres du RASED : Mme Dubourget (psychologue scolaire)		X	
D.D.E.N : Mme Rambaud	X		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Mme Capar	X		
Mme Grollier	X		
Mme Mendez	X		
Mme Paquet	x		
Mme Toustou	x		
M. Potet		X	
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire : Mme Mèle			
Assistante sociale :			
ATSEM : Mme Curvat			
Animatrice référente : Mme Bouhtat			
Invité : M. Paris (représentant pour le Sou des écoles de Veyziat)	x		

Procès-verbal établi le 26/11/20

La présidente, **Mme Demirci** (directrice de l'école)

La secrétaire, Mme Weingarten (adjointe)

Ordre du jour :

1 - Installation du conseil et ses attributions

La Composition du Conseil d'Ecole :

En sont membres:

- ✓ *La directrice, présidente*
- ✓ *Le maire + un adjoint*
- ✓ *les enseignants*
- ✓ *un membre du RASED*
- ✓ *les représentants de parents d'élèves*
- ✓ *un DDEN*
- ✓ *l'I.E.N.*

Les autres invités ont voix consultative...

Sur proposition de la directrice de l'école, le conseil d'école :

- *Vote le règlement intérieur de l'école*
- *Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire en cohésion avec le règlement*
- *Donne son avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école*
- *Statue sur des propositions pédagogiques de l'école*
- *Adopte le projet d'école*
- *Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives*
- *Est informé de l'utilisation et de l'entretien des locaux municipaux*
- *Est informé sur les rencontres parents-enseignants*
- *Evoque des problèmes d'hygiène, de santé et d'intégration*
- *Est informé sur le fonctionnement de la garderie et la restauration scolaire*
- *Est informé sur les activités périscolaires*

→ Rappel sur les élections des parents d'élèves du 09 octobre 2020

Participation

	Résultats bruts
Nombre d'inscrits	194
Nombre de votants	111
Nombre de votes blancs ou nuls	9
Nombre de suffrages exprimés	102
Taux de participation	57.22%

Le taux de participation est stable.

2 - Présentation de l'école et de ses partenaires

A ce jour, l'école accueille 144 élèves répartis de la façon suivante :

PS-MS (Mme Dauphin)	MS-GS (Mme Enfest et M. Guillemaud)	CP-CE1 (Mmes Del Cianco et Remouche)	CE1-CE2 (Mme Jacquet)	CE2-CM1 (Mme Weingarten)	CM2 (Mmes Demirci et Remouche)
10+14	6+17	18+5	4+22	4+21	23
24 élèves	23 élèves	23 élèves	26 élèves	25 élèves	23 élèves

Mme Demirci signale son inquiétude quant à la baisse des effectifs.

L'équipe enseignante travaille en collaboration avec :

- ▶ 1 intervenante musicienne : Mme Guervain
- ▶ 2 intervenants sportifs: M. Daulé et M. Clequin
- ▶ 2 intervenants de l'USO sur un cycle rugby (Joël et Quentin)
- ▶ les membres du Rased (réseau d'aide au service des enfants en difficulté) : Mmes Lions, Musy et Dubourget
- ▶ 1 Atsem (agent territorial au service des écoles maternelles) : Mme Curvat
- ▶ 1 infirmière scolaire : Mme Mèle

Et très prochainement des bénévoles de l'Association Lire et Faire Lire pour toutes les classes (**en attente de l'évolution de la situation sanitaire**)

Les autres partenaires sont:

- la **municipalité**
- les **parents d'élèves et leurs représentants (6 titulaires et 2 suppléants)**
- la **DDEN** (déléguée départementale de l'éducation nationale), Mme Rambaud : chargée de visiter les écoles et de veiller au bon état des locaux scolaires. Rôle d'écoute et de médiateur entre l'école et la municipalité. Garante de la laïcité.
- le **Sou des écoles et sa nouvelle présidente**, Mme Rousseau : participe au financement d'activités complémentaires à notre enseignement (animation, cinéma, voyage scolaire ... projets culturels) grâce à diverses actions organisées dans l'année (ventes chocolats, galettes, loto, kermesse ...) ... **La mise en œuvre des actions cette année dépendra de l'évolution de la situation sanitaire.**

3 – La sécurité à l'école

◇ La directrice rappelle que le plan Vigipirate est actuellement au niveau renforcé – alerte attentat.

Le niveau Vigipirate "Sécurité renforcée - risque attentat " s'applique sur l'ensemble du territoire. Le ministère demande à chacune et chacun, personnels de l'Éducation nationale, parents d'élèves, élèves de prendre connaissance des consignes de sécurité et de les respecter afin d'améliorer le niveau de sécurité dans nos écoles et établissements.

◇ La directrice insiste sur le fait que la sécurité est l'affaire de tous. Pour sensibiliser les parents à cette question, un guide est téléchargeable sur le site : [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr).

◇ Mme Demirci présente ensuite le protocole sanitaire qui s'applique dans l'école depuis la rentrée (**voir diaporama joint à ce procès verbal**).

◇ Les exercices à effectuer avec les élèves :

En plus des 3 exercices d'évacuation incendie, il est exigé de pratiquer 3 exercices PPMS dont un exercice attentat-intrusion. A ce jour, seul l'exercice incendie a été réalisé le mercredi 04 novembre dans de très bonnes conditions. L'absence de nombreux enseignants a été à l'origine du report de l'exercice de mise en sécurité : il aura lieu le vendredi 13 novembre.

◇ **Examen et vote du règlement intérieur** ⇒ sujet 1 soumis à avis

La directrice explique un ajout au règlement intérieur en vigueur les années précédentes.

Cet ajout est lié à la situation sanitaire actuelle :

d – Dispositions particulières liées à la situation sanitaire actuelle

Tout adulte et enfant fréquentant l'école se doit de respecter le **protocole sanitaire en cours** ainsi que les gestes barrières définis par ce dernier.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

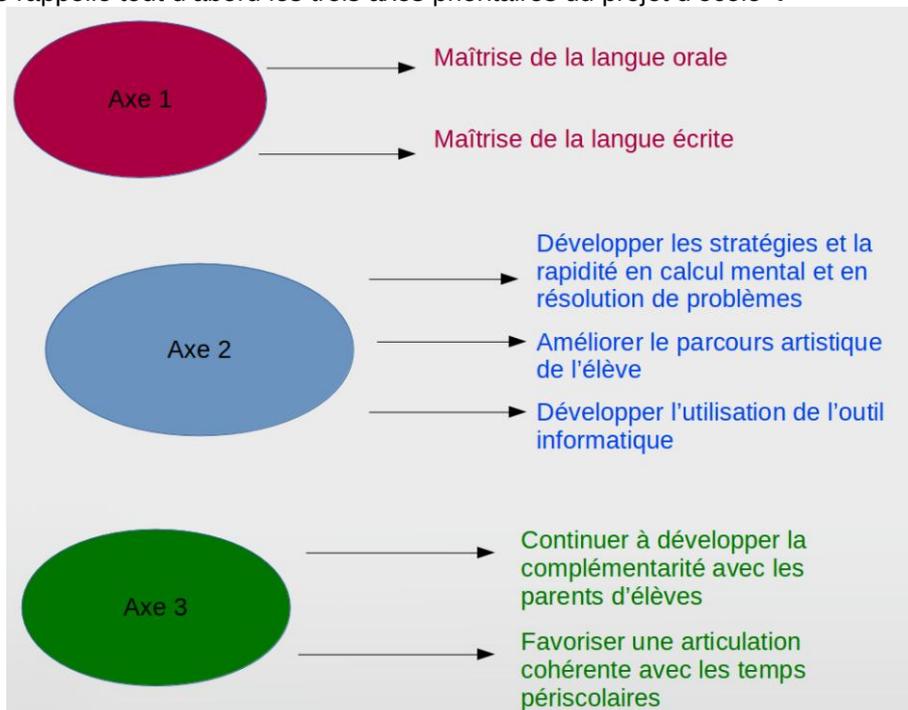
◇ Le règlement « cours et récréations »

Mme Demirci explique qu'un règlement cours et récréations a été élaboré l'an passé avec les élèves. Il est actuellement en cours de réexamen dans les classes élémentaires et sera voté et approuvé lors du premier conseil des élèves.

Ce règlement sera porté à la connaissance des familles.

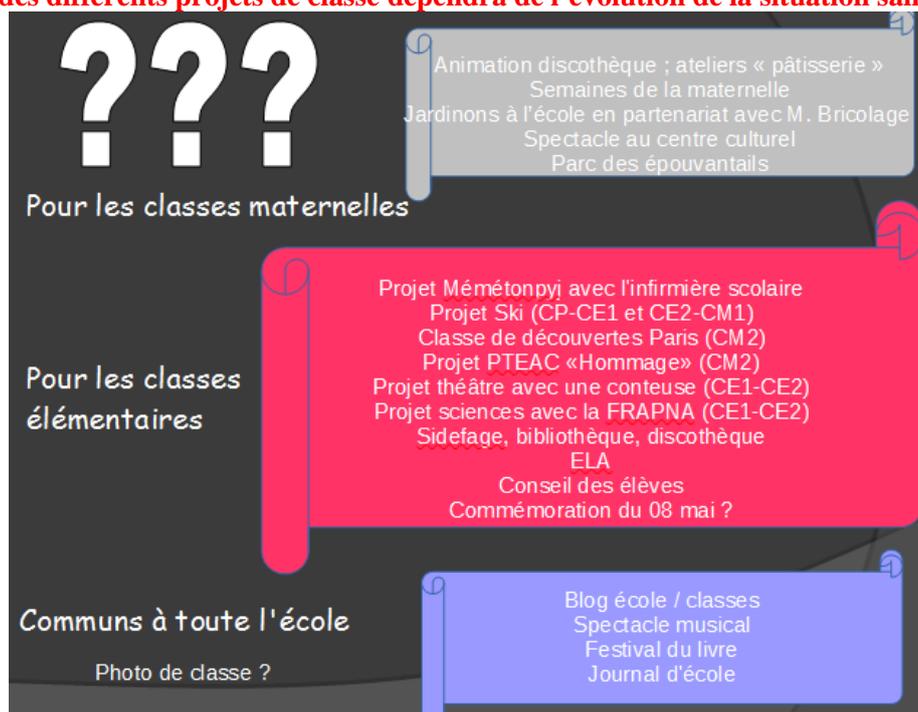
4 – Les projets pédagogiques pour l'année scolaire

La directrice rappelle tout d'abord les trois axes prioritaires du projet d'école :



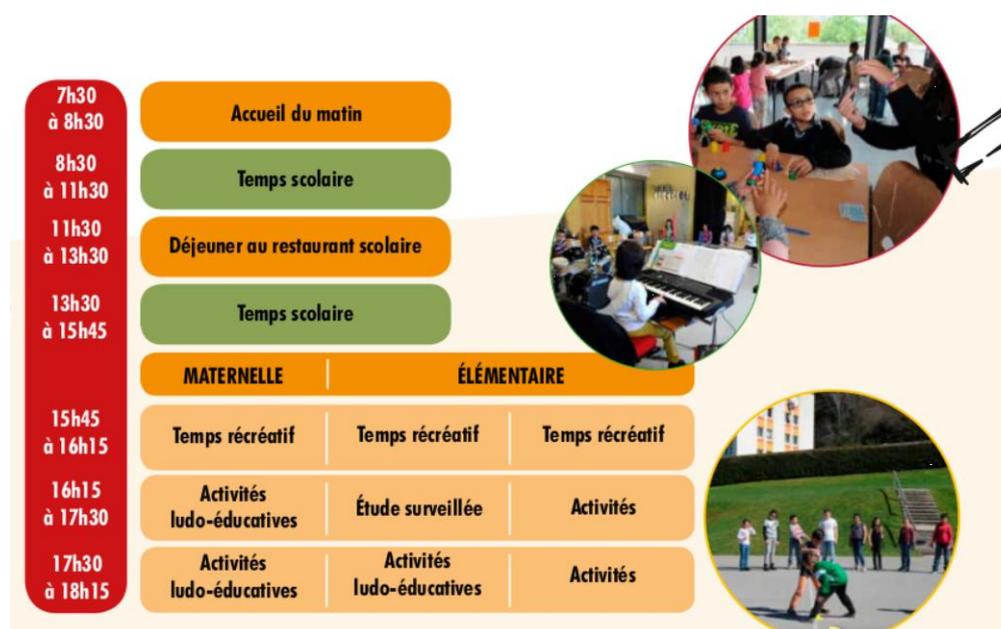
Un bilan de ce projet d'école sera mené cette année par l'équipe enseignante.

La mise en œuvre des différents projets de classe dépendra de l'évolution de la situation sanitaire :



5- Les temps périscolaires

* Rappel sur les horaires



Mme Volan rappelle qu'il est vivement conseillé aux familles de limiter, tant que possible, les temps de présence en périscolaire.

Les accueils sans cartable ne peuvent être mis en place dans la situation actuelle (pas de déplacement, éviter au maximum les brassages).

* Cette année, une réflexion sera engagée concernant les rythmes scolaires 2021-2022 :

Mme Demirci présente un courrier émanant de l'Inspectrice d'Académie, Mme Rémer, et datant du 12 octobre 2020

Objet : Renouvellement de l'organisation du temps scolaire

**Références : code de l'éducation, articles D.521-10 et suivants
Décret n° 2020-632 du 25 mai 2020**

Mesdames, messieurs

A la rentrée scolaire 2021, l'organisation de la semaine scolaire (rythme et/ou horaires) de votre commune doit être renouvelée. Il convient, dès lors, de procéder à un nouvel examen de celle-ci.

Organisation à 4.5 jours :

Si votre organisation scolaire actuelle est conforme à l'article D.521-10 et la prorogation souhaitée, la commune ou le conseil d'école ou l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) devra m'adresser un projet d'organisation de la semaine, après avoir sollicité l'avis de l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de votre circonscription (art D.521-11 du code de l'éducation).

Organisation à 4 jours :

Si vous souhaitez conserver ou opter pour une organisation dérogatoire, il convient de me faire parvenir une proposition conjointe de la commune ou de l'EPCI et du (des) conseil(s) d'école concerné(s). Cette proposition prendra la forme de délibérations des instances concernées précisant les jours et horaires envisagés.

- Une réunion de pilotage des rythmes de l'enfant était prévue le jeudi 26 novembre ... mais au vu de la situation sanitaire, cette dernière est reportée au mois de janvier.

6- Point sur les travaux réalisés, à venir et nouvelles demandes

La directrice remercie tout d'abord la municipalité pour son soutien et son accompagnement pour la mise en œuvre du protocole sanitaire depuis la reprise des classes.

Elle rappelle ensuite les travaux nécessaires à l'école :

<u>Les besoins de l'école :</u>	<ul style="list-style-type: none">- volets électriques + système de commande centralisée- alarme PPM5- installation d'un système de ventilation- remplacement des anciennes portes et menuiseries
---------------------------------	--

Une réunion de travail est prévue Jeudi 19 novembre 2020 avec M. Vincent et M. Kournwsky afin de lister tous les besoins de l'école ... première étape des futurs travaux de réhabilitation de l'école.

7- Questions soumises par les parents d'élèves

Questions à destination de l'équipe enseignante :

Protocole sanitaire COVID

Les parents sont-ils informés en cas de contamination d'une maîtresse au COVID ? (enfants cas contact)

Mme Demirci explique que « l'apparition d'un cas confirmé parmi les enseignants, dès lors qu'il porte un masque grand public de catégorie 1 (comme ceux fournis par le ministère de l'Education nationale), n'implique pas que les élèves de la classe soient considérés comme contacts à risque. »

Les parents ne sont donc pas avertis du résultat positif du test des enseignants.

Au niveau du protocole sanitaire, combien de fois par jour les enfants utilisent-ils le gel hydroalcoolique ? : des parents signalent que c'est douloureux avec l'arrivée du froid (gerçures, problèmes de peau).

Dans le protocole sanitaire présenté lors de ce conseil, la directrice a bien rappelé les moments où les élèves se désinfectaient les mains au gel hydroalcoolique L'équipe enseignante est bien consciente des soucis que peut engendrer cette utilisation fréquente et privilégiée, autant que faire se peut, le lavage à l'eau et au savon. **Mme Demirci invite les parents dont les enfants présentent une fragilité à le signaler rapidement à l'enseignant concerné , comme certains ont déjà pu le faire ...**

Est-ce que les horaires décalés sont toujours en vigueur ?

Comme expliqué dans la note de rentrée, ainsi que dans le mail adressé à toutes les familles le 30 octobre, il est important de fluidifier les arrivées et les départs de l'école **Les horaires décalés sont donc toujours en vigueur.**

Fonctionnement de l'école

- Au niveau de l'horaire de mise en garderie du midi, en maternelle des enfants sont en garderie à 11H25 alors que les parents viennent les chercher à 11H30.

Cela est dû aux horaires décalés ... Les parents doivent bien avertir l'enseignant si les enfants ne vont pas en garderie.

- Des parents s'étonnent de n'avoir eu aucune nouvelle des remplacements des maîtresses avant 8h le matin. Il y a eu beaucoup de journées sans enseignant depuis le début de l'année. Les parents délégués ainsi que d'autres parents ont écrit une lettre à Mme l'inspectrice pour exprimer leur mécontentement.

Mme Goyon explique la difficulté des remplacements dans cette situation ... De nombreux enseignants sont arrêtés, de nombreux remplaçants sont arrêtés. L'éducation nationale fait au mieux pour gérer les situations d'urgence.

- Des parents de ce1 ce2 se demandent si l'absence de Mme Jacquet sera prolongée au-delà du 13 Novembre ?

Mme Jacquet sera bien de retour le lundi 16 novembre.

- Des problèmes de stationnement sont toujours constatés :
Des enfants sont posés devant le portail en voiture et bloquent la circulation, certains se garent hors des places de parking.

Une information sera adressée à toutes les familles ... la sécurité aux abords de l'école est l'affaire de tous. La directrice en appelle à la responsabilité de chacun.

Sujets à destination de la municipalité

A la garderie du soir, des parents ont été étonnés de trouver leurs enfants de maternelle devant un dessin animé. Cela s'est produit au mois de septembre. Même si aucune activité n'est proposée, les enfants peuvent simplement jouer.

Le caractère exceptionnel de la situation a bien été rappelé par le personnel en charge de la garderie. Mme Demirci souligne également le fait qu'un dessin animé peut présenter un caractère pédagogique et explique avoir vu les agents préparer et proposer aux enfants des activités en lien avec ce visionnage.

Pour les réservations (garderie seulement), ne serait-il pas possible de laisser l'ouverture des inscriptions jusqu'à la veille du jour souhaité (changement de planning de dernière minute) ?

Mme Volan notifie que toute situation exceptionnelle doit être remontée à M. Debatisse par mail ... Ce dernier est très réactif et pourra apporter une solution.

Heure de fin : 20h00

